

# Parachèvement de l'autoroute 30

## Échangeur Jean Leman (Candiac)

Mémoire présenté par : **Lise Gour**  
**Citoyenne de Saint-Constant**  
**Septembre 2005**

Je suis propriétaire et résidante sur une petite terre cultivée par la ferme *Mario Robidoux et fils*, située dans la campagne de Saint-Constant. Le passage de la 30, à quelques dizaines de mètres de ma demeure (tracé SUD), détruira définitivement ce qui pour moi et ma famille est un milieu de vie agréable depuis plus de 25 ans. Ce qui me préoccupe le plus dans ce projet est le sort qui est fait aux terres agricoles, et par la fait même aux agriculteurs, aux fils et filles d'agriculteurs qui voient les plus belles terres du Québec disparaître sous le béton et l'asphalte au gré des commissions pourtant chargées de voir au respect de l'environnement et sous la gouverne d'un parti qui chante à tout vent qu'il a fait du développement durable une priorité.

### Résumé du mémoire :

Je suis contre la construction du tronçon Jean Leman parce que ce tronçon est le complément théorique du tracé sud qui est lui-même une erreur monumentale puisqu'il implique, tout comme le tracé Jean Leman, la destruction, l'isolation et la mise hors circuit de terres agricoles de catégorie 2 qui comptent parmi les plus belles du Québec. Les agriculteurs méritent qu'on respecte la base, le reposoir, le fondement de leur métier : la terre. Les terres cultivées au Québec ne sont plus que 49% de ce qu'elles étaient en 1921 ... le gaspillage a assez duré, il faut cesser le développement à tout prix et mettre en force au plus vite l'idée de développement durable qui exige des conditions strictes concernant le respect du territoire agricole.

Je vais tenter dans les lignes qui suivent de donner sens à ce qui semble ne pas en avoir pour certains membres de cette Commission et pour le promoteur responsable des tracés suggérés : les terres agricoles visées ne doivent pas disparaître, elles doivent être épargnées, il en va de l'avenir de l'agriculture au Québec.

Dans *La Presse* récemment, des articles intéressants sont parus traitant de la condition très difficile de nos agriculteurs. J'ai retenu quelques données que je m'empresse de vous rapporter fidèlement.

[provenance: page A30 dans *LA Presse*, le Samedi 17 septembre 2005; l'auteur: Tristan Péloquin ]

De 1996 à 2001 plus de 4000 fermes ont disparu au Québec

On évalue que entre 1995 et 2000 les revenus ont baissé de 4,9% alors que les dépenses augmentaient de 27,8%. Pour chaque dollar gagné, un agriculteur consacrerait 87 cents aux dépenses; il y a 10 ans c'était 83 cents.

En cinq ans, de 1997 à 2002, la dette moyenne des fermes laitières a bondi de 138 %, celle des éleveurs porcins de 120%. Est-ce utile de vous rappeler que la ferme de mon voisin Monsieur Daniel Robidoux est une ferme laitière et qu'une partie de sa terre et une plus petite portion de la nôtre (qu'il cultive pour ses vaches) seront touchées par le tracé sud - heureusement pas encore construit - que le tronçon Jean Leman est appelé à compléter?

Ajoutons à cela que les inscriptions en gestion et exploitation des entreprises agricoles dans les cégeps québécois ont chuté de plus du tiers au cours des dernières années. Il est évident, peut-on en conclure, qu'on est loin d'une situation enviable du métier d'agriculteur et d'un avenir plutôt sombre pour les jeunes qui voudraient se lancer dans le travail de la ferme actuellement.

Maintenant examinons ensemble, si vous le voulez bien, le tableau qui suit :

page A30 *La Presse* Samedi le 17 septembre 2005  
article de Ariane Krol (sources : Statistique Canada)

	1921	2001	variations
<b>nombre de fermes</b>	137 619	32 139	4 fois plus
<b>superficie moyenne en acres</b>	125	263	2 fois plus
<b>nombre de veaux et bovins par ferme</b>	14	85	6 fois plus
<b>nombre de poules et poulets par ferme</b>	113	13625	120 fois plus
<b>nombre de porcs par ferme</b>	7	1556	222 fois plus

Remarque sur le tableau du haut: il y a une perte nette si on remarque bien les données : on a 4 fois moins d'agriculteurs et ces derniers ont des fermes qui ont des superficies moyennes seulement deux fois plus grandes qu'en 1921 ... **une perte nette de moitié des superficies cultivées!**

Je vous vois tout de suite ajouter que les méthodes nouvelles de culture alliées à des pesticides et engrais modernes, *donc plus performants et plus polluants*, permettent sans aucun doute des rendements par hectares plus élevés aujourd'hui qu'en 1921... peut-être! Mais il n'est resté pas moins que ces changements majeurs se soldent finalement par une augmentation de la pollution., chose à laquelle une Commission chargée de voir au respect de l'environnement devrait être sensible non?

***La superficie totale  
actuellement  
cultivée au Québec  
est à 49% de ce  
qu'elle était en 1921***

Dans le tableau qui suit on remarque des données

qui n'ont pas été présentées de cette manière mais qui peuvent aisément l'être; il suffit de multiplier le nombre de fermes par la superficie moyenne de ces fermes et on obtient la superficie cultivée en 1921 et en 2001. On constate qu'en 2001 on n'a plus que 49% de la superficie cultivée en 1921 pour 23 % seulement des fermes de cette époque!!!

Cette donnée, qui n'est pas mise en évidence par l'auteur de l'article de La Presse, madame Ariane Krol, est peut-être la plus importante qui puisse nous intéresser actuellement dans le cadre des audiences publique du BAPE pour le parachèvement de la 30 dans la région St-Constant, Candiac, Delson et Sainte-Catherine.

	Fermes en 1921	Fermes en 2001	variations
Nombre de fermes au Québec	137619 fermes	32 139 fermes	23 %
Superficie moyenne	125 hectares	263 hectares	210 %
Superficies cultivées	17 202 375 hectares	8 452 557 hectares	49%

Les terres cultivées au Québec disparaissent graduellement et pourtant un document du CMM daté de 2002 nous apprend qu'il y a dans la communauté métropolitaine de Montréal (couronne Nord, île de Montréal et Rive sud) plus de 400 kilomètres carrés en zone blanche... assez pour des développements de toute sorte pour

plus de 20 ans à venir! Pourquoi alors utiliser des portions importantes de zones vertes?

*«M. Vaillancourt a renchéri en indiquant que le territoire de la Communauté dispose d'une vaste réserve de terrains vacants destinés à l'urbanisation, équivalente à une superficie de près de 400 km<sup>2</sup>. "Le développement de ces terrains doit se faire selon des orientations claires de protection des secteurs limitrophes. La priorité à accorder au développement des ces terrains non construits, permettra de préserver les zones agricoles existantes, notamment dans les couronnes nord et sud où sont concentrées le secteurs destinées à l'agriculture»*  
source: : <http://www.cmm.qc.ca/salledepresse/communiqu/activiteagricole.asp> ; Québec, le 14 mars 2002 - Monsieur Gilles Vaillancourt est le vice-président de la Communauté métropolitaine de Montréal et maire de Laval à ce moment et c'est lui que parle.

Il ajoute ce qui devrait faire réfléchir ceux et celles qui sont plutôt intéressés à l'aspect économique du développement:

*« Le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal de la CMM compte quelque 2 000 entreprises agricoles, qui emploient 10 000 personnes. Ensemble, elles génèrent des revenus annuels de l'ordre de 322 millions de dollars, un chiffre en croissance constante depuis 20 ans. La planification et l'aménagement de cette zone sont déterminants pour le maintien du dynamisme agricole et le développement de ces entreprises, dont la quasi-majorité sont de type familial et inscrites dans la trame régionale depuis plusieurs générations. L'activité agricole a d'importants effets d'entraînement, puisqu'elle procure 30 000*

*emplois dans le secteur secondaire et 100 000 emplois dans le secteur tertiaire, ce qui en fait le premier secteur d'emploi sur le territoire de la CMM. »*

Source : Caroline Couillard, Attachée de presse, Cabinet du maire de Laval(450) 662-5160

Un second élément nous semble aussi très important même si les membres de la Commission ont cru bon de le balayer du revers de la main sous prétexte qu'il s'agissait là d'une question philosophique : l'avenir pour les jeunes agriculteurs. Une intervention d'une importance singulière tant par l'âge du jeune homme (16 ans) que par la cause qu'il portait à la fois fièrement mais avec beaucoup de tristesse, c'est celle de l'avenir de l'agriculture pour lui et tous les jeunes qui hésitent à s'engager dans cette voie difficile. À détruire aussi cavalièrement les bonnes terres agricoles dans la région de Montréal qui sont, on le sait maintenant pour l'avoir entendu à maintes reprises depuis des années, parmi les meilleures au Québec, comment les jeunes peuvent-ils vraiment entrevoir un avenir en agriculture? Les terres sont indispensables... surtout les bonnes terres... À y regarder de plus près le tableau paru dans La Presse le samedi 17 septembre dernier, on y découvre une dure réalité : les travaux sont difficiles sur la ferme et la moyenne d'âge est dangereusement à la hausse chez les agriculteurs... pas vraiment étonnant!

***M. Vaillancourt a renchéri en indiquant que le territoire de la Communauté dispose d'une vaste réserve de terrains vacants destinés à l'urbanisation, équivalente à une superficie de près de 400 km<sup>2</sup>.***

*La Presse,*

le Samedi 17 septembre 2005

Article de Ariane Krol sources Statistiques Canada

Ce n'est sûrement pas en détruisant les terres agricoles pour alimenter le développement à tout

	1991	2001
Nombre d'exploitants	53 350	47 390
Âge moyen des agriculteurs	44,3 ans	47 ans
Moins de 35 ans	25,3 %	13,7 %
35 ans et plus	74,7 %	86,3 %

prix que l'on va favoriser l'agriculture et le difficile choix des carrières de la ferme pour nos jeunes. De ce point de vue, décider d'aller de l'avant pour le tronçon Jean Leman comme ce le sera si le tracé Sud est construit, c'est littéralement se tirer dans le pied!

Dans le cas qui nous occupe, on peu parler de destruction cavalière des meilleures terres ...

parce que le tracé Jean Leman - d'un peu plus de trois kilomètres - n'est techniquement obligatoire que parce que le tracé sud entre la 15 et l'actuelle 30 entre Sainte Catherine et Chateauguay a été préféré pour des raisons politiques purement partisanses alors que le corridor prévu pour ce développement (la 132) est toujours non seulement disponible mais encore fin prêt (plans et devis ayant été achevés et les ententes avec le fédéral signées) et qui plus est encore ce qui reste à faire est plus court qu'en 2002!

Encore plus il ne restera bientôt finalement que 5 kilomètres pour terminer le trajet entre Delson et Sainte-Catherine. La 30 sur la 132 rend caduque l'idée même du tronçon Jean Leman, évite de sacrifier les terres agricoles, règle les problèmes de circulation sur la 132, permet un accès direct - sans détour inutile de plus de 5 kilomètres - au pont Mercier, et nous vous faisons grâce ici de tous les autres avantages que l'on ne cesse de répéter à la manière des litanies... espérant un jour l'illumination de nos décideurs et la victoire du gros bon sens.

Il faut bien le noter, nous ne sommes pas du tout contre le parachèvement de la 30 puisque celui-ci est attendu depuis maintenant près de 35 ans par les «plus vieux» de la région!!!... mais sur la 132 là où les expropriations, les plans et devis ont été travaillés pendant des années. Le parachèvement de la 30 sur la 132 est la solution à tous les problèmes liés à la protection du territoire agricole, au désengorgement des ponts de la rive sud, au problème de trafic sur l'actuelle 132, aux problèmes actuels de pollution et de bruits toujours sur l'actuelle 132; à tout cela ajoutons que le projet du Ministère du transport de construire le tracé Nord avait reçu l'aval d'une importante portion des organismes de la région soucieux de développement durable.

Messieurs les commissaires je vous remercie de toute l'attention que vous porterez au présent document et j'espère que vous saurez y accorder une place privilégiée dans vos délibérations.

Lise Gour

***nous vous faisons  
grâce ici de tous les  
autres avantages  
que l'on ne cesse de  
répéter à la  
manière des  
litanies... espérant  
un jour  
l'illumination de  
nos décideurs et la  
victoire du gros bon  
sens.***

